

Saint-Sébastien-d'Aurefeuille



# L'Echo Municipal

PRINTEMPS 2024

Chers concitoyens,

Vous avez été nombreux à participer à la réunion de présentation des projets communaux le 1er février dernier, et nous vous en remercions ! Les projets locaux permettent de maintenir ou adapter les équipements et les services communaux, mais apportent aussi de la convivialité, du dynamisme et de la fraternité à notre quotidien.

Votre équipe municipale reste mobilisée autour de nombreux dossiers et projets.

En partenariat avec le Parc national des Cévennes, un « réservoir de biodiversité » va voir le jour sur près de 2000 m<sup>2</sup>. Ce lieu sera avant tout un lieu pédagogique permettant de découvrir les techniques simples et peu onéreuses pour favoriser un écosystème équilibré. Des formations permettront à ceux qui le souhaitent de les découvrir pour les appliquer chez eux.

Les 4 et 5 octobre, ce lieu deviendra officiellement « le Refuge aux abeilles » lors de la Fête de la science. Cet événement abordera également tous les thèmes liés à l'exploitation minière : qu'est-ce qu'une mine, pourquoi une mine ici, quelles conséquences a-t-elle eu sur les hommes et les paysages, quel avenir pour l'après-mine ? Ces sujets seront traités par nos partenaires qui nous

feront part des avancées scientifiques en matière de dépollution notamment.

Le projet de centrale photovoltaïque avec reconstitution des sols, fait aussi partie de ce dossier. J'ai demandé l'organisation d'une réunion publique pour vous informer. Monsieur le sous-préfet s'est engagé à constituer une commission de suivi et d'information (CSI) avant le mois de juillet.

Notre réservoir de biodiversité sera un test grandeur nature qui pourrait ouvrir la voie, en cas de succès, à la reconversion du site minier.

Pour de tels projets, nous devons tous être ambitieux au quotidien.

La nouvelle campagne du tri des déchets présente pour la commune un enjeu écologique et économique majeur. A l'échelle de l'Agglo, elle permettrait de réduire le budget de 27 millions d'euros dévolu au traitement des déchets à 13 millions d'euros. Autant d'économies faites par et pour le contribuable. Les 5 communes de l'Agglo qui feront le plus d'efforts de tri se verront récompensées financièrement... alors montrons que Saint-Sébastien joue le jeu !

Je vous souhaite un excellent printemps !

Guy Manificier

## Boîte d'urgence

Notre devoir de prendre soin des autres se heurte souvent à la solitude de nos habitations, et porter assistance c'est aussi mettre en place des dispositifs qui aident à pallier aux accidents de la vie.

C'est pourquoi le CCAS met en place, et offre à tous les Agrifoliens qui le souhaitent, notamment aux personnes handicapées et aux personnes souffrant de pathologies graves, une "Boîte d'urgence".

• **Son but :**

- Vous rassurer et rassurer vos proches.
- Faciliter l'intervention des secours en portant à leurs connaissances les informations nécessaires à une prise en charge efficace.

• **Le principe :**

La boîte contient les renseignements médicaux et administratifs utiles, ainsi qu'un questionnaire mis en place par le CCAS (antécédents médicaux, traitement, personnes à prévenir, animaux de compagnie, ...).

Elle est à placer dans le réfrigérateur (endroit choisi car présent dans tous les foyers, facilement repérable et accessible) et à signaler par un aimant sur celui-ci.

Le CCAS prend en charge le dispositif (recueil de données, boîte et aimant), et vous propose de vous rencontrer afin de vous fournir toutes les explications nécessaires. La Mairie se tient disponible aux horaires d'ouvertures pour réaliser vos photocopies.

N'hésitez pas à nous faire part de votre souhait d'adhésion au 04.66.61.70.84 avant le 31 Mai 2024, bien évidemment les boîtes d'urgences seront disponibles tout au long de l'année. Cette date butoir nous permet une première mise en place du projet.



## Dossier personnes sensibles

En complément de la boîte d'urgence, le CCAS recense toute personne dite sensible (personne isolée, en situation de handicap, souffrant de pathologie nécessitant une surveillance, ...).

Des membres du CCAS viendront à votre rencontre afin de compléter un dossier qui sera accessible uniquement par les membres du CCAS.

Ce dossier nous permettra d'apporter un soutien lors d'événement climatique (canicule, inondation, tempête, etc...) ou bien lors d'un besoin individuel.

L'équipe du CCAS souhaite mettre en place ces dossiers pour la saison estivale.

Vous pouvez vous faire recenser auprès de la mairie au 04.66.61.70.84 avant le 31 Mai 2024.



## Loto 3ème édition

Les 34 quines et les 2 cartons pleins ont eu beaucoup de succès ! Une centaine de personnes était au rendez-vous le samedi 06 Avril pour la 3ème édition du loto du CCAS.

Marie-Agnès et Laure au tirage



Il y avait également une tombola composée de 9 lots. Lors de l'entracte, les participants ont pu se rafraîchir et apprécier les petites douceurs réalisées par les petites mains du CCAS.

Nous remercions toutes les personnes présentes, les agrifoliens et les entreprises qui ont participé à la réussite de notre loto.

Les recettes de ce Loto vont nous permettre de répondre aux besoins du CCAS, de nous aider à financer la journée de Noël et de faire naître de nouveaux projets.

Discours d'Alice, vice-présidente du CCAS



Ségolène et Béatrice veillent au goûter



Un vrai festin...



## Voeux et réunion publique

Présentation des voeux du maire le 13/01 au Foyer communal devant une centaine d'habitants. (photos 1 & 2)

Lors de la réunion publique du 01/02, présentation aux agrifoliens des projets à venir pour la 2ème moitié du mandat. (photo 3)



2



3

## Un nouvel agent

Roland Spanpanato a rejoint l'équipe des agents techniques depuis le mois de mars. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Son recrutement permet ainsi de renforcer l'équipe à un moment charnière de l'année en avançant, entre autres choses, sur les OLD communales.

Les projets d'aménagement de la zone accueillant le rucher communal et le réservoir de biodiversité ont également avancé de façon significative grâce à la bonne dynamique du groupe. Merci à toute l'équipe !

## Création du réservoir de biodiversité

Un nouveau partenariat a été conclu avec le Parc national des Cévennes afin de créer un réservoir de biodiversité sur la même parcelle qui abrite désormais le rucher communal, entre l'école et le foyer communal.

Les ruches ont déjà pris leur place.



Un parcours sera aménagé le long duquel le public découvrira par exemple des haies de Benjes, des haies plessées, des nichoirs, des plantes mellifères, etc. Un des objectifs poursuivis est de faire connaître les essences à privilégier pour nos propres plantations (essences mellifères et/ou résistantes à la chaleur). Ces aménagements sont destinés à l'installation durable d'un cycle naturel et à l'enrichissement de cette biodiversité. L'idée est donc de permettre à chacun de découvrir les bienfaits d'un aménagement pensé et adapté à notre environnement en mutation et de le transposer dans nos jardins. Une mare, élément essentiel pour favoriser la biodiversité locale, est en cours de réalisation avec les techniciens du Parc National.



2000m2 de terrain sont à présent clôturés.



La mare sera mise en eau début septembre.

## La formation apiculture a débuté !

Samedi 30 mars, une dizaine de participants a bravé le mauvais temps pour prendre part à la 1ère journée (sur les 5 prévues) de formation proposée par les apiculteurs professionnels Alexandre et Cendrine.



Nos apiculteurs en herbe ont été les premiers à découvrir le tout nouveau rucher communal. Cette journée d'initiation a porté sur les différents types de ruches

existantes, sur leur positionnement, sur le matériel à utiliser ainsi que sur les mesures de sécurité à respecter. Tous les 15 jours, une nouvelle journée d'initiation aura lieu. La formation se terminera samedi 4 mai inclus. La commune prend en charge une partie du coût de la formation pour les agrifolien, afin de dynamiser les actions pour la préservation des abeilles et insectes pollinisateurs.

## Lutte contre le frelon asiatique & protection des abeilles

En début d'année, la municipalité a signé une convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole dans le but de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques dans notre secteur.

En effet, la mission de ce groupement est de freiner la prolifération de ces frelons en employant différentes stratégies : information de la population et des collectivités dans un souci de coordination, piégeage des fondatrices au printemps, repérage et recensement de tous les nids sur le Département, destruction des nids primaires et secondaires. Suite à la signature de cette convention, un bénévole du GDSA se tient à disposition de la commune pour les interventions nécessaires.



Des pièges à frelons sont mis gratuitement à la disposition des agrifolien qui voudraient participer à cette lutte (à récupérer en mairie).

## Base Adresse Nationale



La Base Adresse Nationale est la base de données de référence du service public.

Elle contient l'ensemble des adresses du territoire national. Ce service numérique est à présent la référence de toutes les administrations.

Chaque commune a été sollicitée pour mettre à jour toutes les adresses de ses habitants avant le mois de juin 2024. Une fois que toutes les adresses

auront été certifiées, ce service numérique partagé permettra par exemple de faciliter les livraisons ou l'arrivée de secours en cas d'urgence.

Dans ce cadre-là, toutes les voies privées doivent porter un nom. Les propriétaires concernés vont être sollicités par la mairie pour confirmer la dénomination de la voie. La mairie validera ensuite la dénomination par une délibération lors d'un conseil municipal.

## Changement de nom de rue à La Fabrègue

En raison d'un problème d'homonymie (engendrant une confusion auprès des services de livraison) entre la rue des Voûtes à Carnoulès et l'impasse des Voûtes à la Fabrègue, le Conseil Municipal a décidé de renommer l'impasse des Voûtes, cette rue étant la moins habitée des deux.

Les habitants ont choisi de la renommer : Impasse Couverte.



## La cour d'appel de Toulouse donne raison à la mairie

Mardi 5 mars, la cour d'appel du TA (Tribunal Administratif) de Toulouse a confirmé le jugement du TA de Nîmes du 19 avril 2022.

La cour d'appel rejette la requête de la société Relais de la Fabrègue et décide qu'elle versera à la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille la somme de 1 500 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice.

Pour rappel, suite à la décision du 20 décembre 2019 de la Mairie de résilier la convention d'occupation du domaine public, celle-ci était en procès avec Le Relais de la Fabrègue.

Le TA de Nîmes avait rejeté la demande du Relais de la Fabrègue en première instance, et celui-ci avait fait appel en demandant 70 000 euros de dommages et intérêts.

La cour d'appel confirme donc le premier jugement et donne raison à la municipalité quant à la rupture de la convention liée au non-respect des clauses contractuelles (non-paiement des loyers, non-respect des horaires d'ouverture, des services prévus tels que le dépôt de pain, l'épicerie, etc.)

La société Relais de la Fabrègue a 2 mois pour éventuellement remettre en cause ce jugement et se pourvoir en cassation.

Le conseil municipal est satisfait de cette décision et confiant dans l'avenir de ce point multi-services animé depuis 2021 par l'association communale Le Saint Seb.

Celle-ci propose un service d'épicerie de dépannage, de la restauration et des animations, conformément au souhait de la municipalité de mettre à disposition de la population locale ou de passage, un lieu qui soit avant tout un lieu d'échanges, propice aux rencontres et à la convivialité.

La programmation des animations du Saint Seb se trouve sur l'application Panneau Pocket !



## Affouage communal

Ces derniers mois, la mairie a été sollicitée par des habitants souhaitant couper du bois sur des parcelles communales (que l'on nomme affouage), et le CCAS l'a été également pour fournir du bois de chauffage.



Au vu du contexte économique difficile et de la hausse des prix de l'énergie, la municipalité a décidé de rendre l'affouage possible sur la commune et a établi pour cela une convention-type afin d'en expliciter les règles : désignation de la coupe, détail de l'exploitation, bénéficiaire, responsabilité de l'habitant, règles de sécurité, sanctions, etc. La signature de la convention prévoit entre l'habitant et la commune la délivrance du quart du bois coupé au CCAS.

## Le maire a fait le point avec les services de l'Etat sur le suivi de l'après-mine

La bonne dynamique dans laquelle s'inscrivait la gestion du site minier a été perturbée en fin d'année 2022 par le décès de M. Patrick Jacquemin (chef de projet à l'ADEME) qui en coordonnait le suivi, ainsi que par le recentrage, par le ministère en charge de l'environnement, des activités de l'ADEME uniquement sur les sites classés ICPE (Installation Classée Protection de l'Environnement).



Aussi, lors d'une réunion de travail en mai 2023, le maire avait-il sollicité le sous-préfet de l'époque, M. Jean Rampon, pour organiser un comité de suivi et d'information (CSI) en juin 2023 afin de rendre compte de l'état d'avancée du dossier auprès des habitants.

Le nouveau sous-préfet d'Alès, M. Emile Soumbo, en fonction depuis le mois d'août 2023, a pris la mesure de la problématique du site lors de sa venue à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille le 15 décembre dernier puisque moins de 2 mois après, une nouvelle rencontre a été organisée à la sous-préfecture d'Alès avec tous les partenaires engagés dans le dossier minier.

Mercredi 7 février, les responsables de l'ADEME, de la DREAL et de la DDTM se sont donc réunis avec le maire et la 1ère adjointe au maire sous la houlette du sous-préfet M. Emile Soumbo.

Cette réunion a permis de réaliser un état des lieux des avancées et des perspectives concernant le dossier minier : projet de centrale photovoltaïque, dépôt de stériles, rétroplanning des demandes de subvention pour la réalisation de travaux, etc. Des avancées notables ont été évoquées, notamment sur la localisation des arrivées d'eau souterraines qui génèrent une importante sortie d'eau polluée du dépôt de stériles.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu que Monsieur le sous-préfet organiserait un CSI au mois de mai ou de juin afin de tenir la population informée de l'évolution de ce dossier et lui permettre ainsi de poser toute question utile.

## Une AG plébiscitée

Samedi 10 février s'est tenue l'Assemblée générale de l'association des maires ruraux du Gard à Saint Jean du Pin sous la houlette de Sylvain André, président de l'AMR30 et de Michel Fournier, président national de l'association des maires ruraux de France (AMRF).



Plus d'une centaine de maires était réunie pour tirer le bilan des actions de l'année 2023 et aborder les projets à mener pour 2024. Cette association à laquelle notre commune adhère et dont le maire est le vice-président, a remporté de nombreuses victoires en 2023 : mise en place d'un programme « Villages d'avenir » (soutien des communes rurales dans la conduite de leurs projets), pérennisation du dispositif ZRR (rebaptisé FRR France Ruralités Revitalisation) pour soutenir l'installation d'entreprises et de professionnels de santé, augmentation de la dotation « biodiversité » et de la Dotation Solidarité Rurale, mise en place de la visibilité sur 3 ans de la carte scolaire, plus de gendarmes et des liens renforcés avec les mairies, etc.

L'AMR30 est un maillon incontournable de l'expression de la démocratie qui contribue à porter les positions des élus ruraux dans les instances locales et nationales.

Elle l'aura prouvé une nouvelle fois lors de cette AG qui, au-delà de la présence inédite d'une centaine de maires, aura accueilli la plupart des représentants du département : Jérôme Bonet, préfet du Gard ; Emile Soumbo, sous-préfet d'Alès ; le procureur de la République du tribunal d'Alès Abdelkrim Grini, le Général Chuberre, commandant de groupement de gendarmerie du Gard ; Denis Bouard et Laurent Burgoa, sénateurs du Gard ; Christophe Rivenc, président d'Alès Agglomération ; Aurélie Génoher, conseillère régionale ; Christophe Mauny, Daseu du Gard, etc. Retrouvez toute l'actualité de l'AMRF sur : [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)



## Alès Agglo- une nouvelle campagne de communication sur le tri

Depuis début avril, de nombreuses actions incitatives sont lancées sur le territoire d'Alès Agglomération.

La pratique du tri reste toujours largement en-deçà des objectifs que s'est assignée l'Agglo. Pour tenter d'enrayer la facture de traitement des déchets (qui représente un quart du budget annuel de l'Agglo), pédagogie et humour sont au rendez-vous : campagne d'affichage généralisée, spots de promotion diffusés au CinéPlanet d'Alès avant chaque séance, jeux à destination

des habitants (le "Juste Tri", tirage au sort avec un gain possible de 80€), création d'une mini-série humoristique, concours pour récompenser les associations ayant organisées une action éco-responsable (dotation de 5000€ prévue), concours des 5 meilleures communes-trieuses (dotation de 30 000€ prévue), des actions de sensibilisations auprès des élèves avec des appareils de réalité virtuelle, pack de compostage à 20€, etc.

Si nous voulons éviter des mesures plus contraignantes tel que le pesage

des ordures ménagères, prenons les devants en devenant une commune exemplaire et en respectant le tri sélectif. Le tri, c'est l'affaire de tous et de chacun d'entre nous !

Plus d'informations sur : [lemag.ales.fr/publications](http://lemag.ales.fr/publications)



## Élections européennes du 9 juin



L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions). Si vous vous trouvez dans une autre situation

(déménagement, citoyen européen résidant en France, etc.), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Document à fournir à la mairie : un justificatif de domicile.

Dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales : 30 avril

## Recensement citoyen à 16 ans : obligatoire !



Pour certains examens (BEP, Bac, etc.) ou pour passer un concours administratif en France, la journée défense et citoyenneté (JDC) doit être effectuée au préalable. Le délai entre les inscriptions au recensement et le déroulement de cette journée peut être long, c'est pourquoi il est important de s'inscrire dès l'âge de 16 ans et avant l'âge de 18 ans.

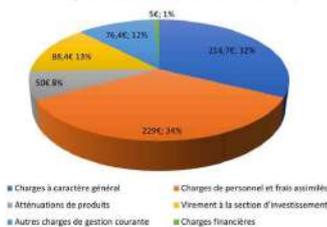
Le recensement citoyen peut se faire à la mairie ou sur internet.

Documents à fournir à la mairie : cerfa 10870\*11, copie du livret de famille, copie de la carte d'identité, justificatif de domicile.

Le recensement fait, la mairie vous remettra votre attestation de recensement.

## BUDGET COMMUNAL 2024 (en milliers d'euros)

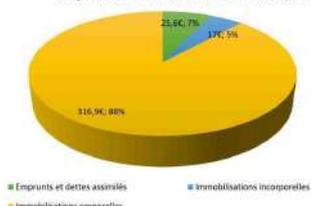
Dépenses de fonctionnement : 663,5 €



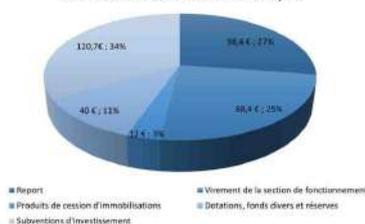
Recettes de fonctionnement : 663,5 €



Dépenses d'investissement : 359,5 €



Recettes d'investissement : 359,5 €



## Ernestou : Poème d'une habitante

*Une pensée, deux pensées, dix pensées sont en fleurs à tes pieds.*

*Sur les hauteurs de ton village cévenol, ton corps se repose. Ce lieu tranquille se divise en plusieurs parcelles. Chacune d'elle est bordée de haies. La flore y est abondante. Des fontaines dispersées au milieu de la verdure, permettent aux parents et aux amis de rafraîchir les souvenirs.*

*La voix n'est qu'un murmure, la faune y est active, l'oeil attentif reconnaît à la fraîcheur de ses fleurs, le nouvel arrivant.*

*Tu es le nouvel arrivant.*

*S'il était possible de jouer au saut temporel, un grand écran blanc devant les yeux, je voudrais surfer sur l'immense frise du chemin de ta vie. Mur de vie qui en quelques clics, s'animerait, témoignerait et permettrait d'assister aux vicissitudes de ton existence ici bas. Virtuellement il ferait défiler quelques tranches de vie en ce lieu, près de ton mas cévenol.*

*Mes pas solitaires m'entraînent vers la châtaigneraie. Endroit propice à la résurgence de mes souvenirs.*

*La grisaille d'un crachin matinal vient se mêler à mon chagrin. Le regard mouillé de larmes, j'entends le frissonnement des feuilles sur les extrémités des hautes branches. Mes cheveux se collent sur mon visage mais je ne cherche plus à les discipliner.*

*Au pied d'un vieux tronc, à l'écorce rugueuse, je m'écroule à genoux.*

*Le creux de l'arbre abandonné doit sûrement servir d'abris pour des oiseaux égarés. Des départs de branches désorientés, cherchant la lumière, ont l'écorce toute lisse et bougent selon le bon vouloir de ce vent matinal.*

*Les bras repliés sur ma poitrine, je reste là recroquevillée.*

*Sur la terre humide des monceaux de feuilles se sont accumulés au fil des ans. Jadis, tu entretenais ce sol riche de vie. Tu débarrassais ces petites branches, ces vieilles bogues qui aujourd'hui émergent des broussailles un peu partout. L'univers dans lequel tu usais ton souffle à remonter les pentes de ce sous-bois, peu à peu se transforme. La végétation touffue devient de plus en plus envahissante.*

*Entretenir la châtaigneraie représentait une besogne pénible. Mais ton plaisir à l'ouvrage semblait incommensurable. Tu rassemblais les pierres et cultivais les faïsses.*

*Quelques pommiers à l'état sauvage subsistent encore. Des pins envahissent la châtaigneraie.*

*Des chênes blancs, des chênes verts emmêlent leurs branches à celles de ces arbres plusieurs fois centenaires. Leurs écorces se frottent, je les entends gémir, leurs feuilles luttent et s'écroulent à terre.*

*Je me souviens.*

*Je me souviens de ce visage aux traits burinés, brunis par le soleil.*

*Je me souviens de tes yeux bleus, largement fendus et entourés de profonds sillons. Je revois tes sourcils broussailleux et ton immense front.*

*Je me souviens de ta voix profonde qui rappelait à l'ordre ton chien gambadant en liberté à tes côtés.*

*Quelquefois tu pestais contre les piquants des bogues qui venaient se planter dans tes doigts nus.*

*Ni le froid mordant du petit matin, ni l'humidité de ces mois d'automne, ne suffisaient à te décourager.*

*Que cette terre natale m'engloutisse et me fasse disparaître. Mais cette odeur familière, l'humus, réveille tout mon être. Toute frémissante, j'aperçois alors un rayon lumineux qui transperce le feuillage et m'atteint au plus profond de mon être.*

*Clin d'oeil du ciel.*

*J'extirpe alors mes membres engourdis de ce coin tranquille. L'envie me prend de me couronner de feuilles de châtaignier. Telle une reine des bois, je reprends le chemin de cette tranche de vie d'homme, de vie d'anonyme.*

*Je garderais dans mon intérieur de femme moderne, l'armoire rustique. Celle aux portes à panneaux sans décor. Celle faite en bois de châtaignier et transmise à l'aînée de la famille. Je vais entretenir ce patrimoine, je vais le lustrer. Je le transmettrai à mes enfants. Je leur raconterai l'histoire de ce papy affectueux, qui en rentrant d'une longue journée de labeur, trouvait encore le courage de me bercer.*

*Un papy qui ramassait les fruits jusqu'à la nuit. Il rentrait au mas tel un zombie. Pas le temps de lanterner, une loupiote l'aidait à ne pas s'égarer. Puis il déposait un peu de sa récolte luisante, sur un support fait de lamelles de bois, la clède. Il faisait un feu qui se consumait lentement et qui enfumait les châtaignes. Il arrivait tout imprégné de l'odeur de cette fumée. Il avait gagné sa place, à table et pouvait enfin dévorer une soupe brûlante. Ses joues se coloraient rapidement, quelques perles de sueur apparaissaient sur son front ridé.*

*Je te revois, vieil homme, assis et courbé au coin de l'âtre crépitant. Sur tes épaules un gilet de laine rapiécé te réchauffe le dos; Tu tiens un long manche avec à son extrémité une poêle trouée, garnie de châtaignes fraîchement ramassées. Les fruits transpirent, les fruits sifflent, éclatent.*

*Avec dextérité tu les fais sauter, danser. Cet homme de la terre, se régale d'une bonne bolée de carthagène. Le pouvoir libérateur de ce vin agit sur cette solide constitution. Discussions verbeuses sur l'évolution de la société. Tu parles le langage du droit.*

*Les promeneurs du dimanche, en famille, essaient de se frayer un chemin dans les bois. Ils remplissent les paniers en osier de ces fruits marrons qui de plus en plus se raréfient. Pensent-ils à ce qu'était autrefois ce savoir faire cultural ? Imaginent-ils qu'une petite exploitation de ces fruits suffisait au siècle dernier à nourrir une famille de cévenols ?*

*Mais tout n'était pas dit et tu es parti.*

*Tant qu'il me restera un souffle de vie, je grimperai sur la colline pour me recueillir à tes pieds, perdue dans mes pensées.*

Sylvie QUINSAC, 18 mars 2024

## OFFICE MUNICIPAL

### Un nouveau bureau

Lors de l'Assemblée Générale du 29 mars, l'Office Municipal a procédé à l'élection de son nouveau bureau.

Il se compose comme suit : Francis Bancel président, Christophe Vieljus vice-président, Séverine Pin trésorière, Christine Capliez secrétaire. Pour rappel, cette structure est constituée des associations de la commune et de représentants de la mairie. Son but est de promouvoir les activités culturelles et sportives à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Les habitants qui souhaitent s'y investir à titre personnel sont également les bienvenus !

### HelloAsso, le nouvel outil de réservation en ligne



Depuis quelque temps, l'Office Municipal rencontre des difficultés concernant la gestion des réservations des spectacles et des manifestations organisées sur la commune.

Un nombre significatif de personnes réserve mais ne respecte pas leur réservation sans en aviser les responsables. Cela a pour conséquence de léser les personnes qui n'ont pas pu réserver à temps et se trouvent sur liste d'attente. Cela impacte également la recette et fragilise par la même la pérennité de la saison culturelle.

Ainsi, l'Office Municipal a décidé d'adhérer au système de billetterie en ligne HelloAsso pour mieux gérer la vente de billets et éviter à l'avenir les déconvenues liées aux annulations de dernière minute. La billetterie devrait être opérationnelle à partir du mois de juillet à l'occasion de la Randonnée céleste 2024.

## LA BIBLIOTHÈQUE

### À vos crayons !

La bibliothèque municipale de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille lance un concours de bandes dessinées ouvert aux jeunes de moins de 18 ans.

Les auteurs seront divisés en 3 catégories :

- 1ère catégorie : moins de 11 ans
- 2ème catégorie : 11 - 14 ans inclus
- 3ème catégorie : 15 - 18 ans

Vos réalisations, sous enveloppe, doivent indiquer votre nom, prénom, adresse, âge et téléphone. Elles

seront à déposer à la bibliothèque de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille le mercredi matin ou samedi matin, ou bien à la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

La date limite de dépôt est fixée au 31 Août 2024.

Un jury de professionnels de la bande dessinée se réunira afin de désigner les gagnants :

1er prix pour chaque catégorie : un bon d'achat en

librairie de 60€.

Des lots sont prévus pour tous les participants.

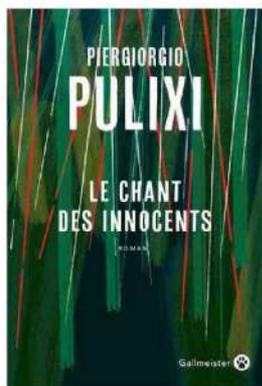
Les critères retenus seront :

- La qualité de l'histoire, le scénario,
- La qualité de l'illustration, le graphisme,
- L'originalité, les thèmes abordés et la présentation.

Ne pas oublier de donner un titre à vos créations et de le reporter sur l'enveloppe.

Le jury délibérera et remettra les prix le 14 septembre, jour du forum des Associations.

### Livres à découvrir



#### ADULTE / TERROIR RÉGIONAL

##### MARIE DE PALET « ROSE ET VIRGINIE »

Rose et Virginie sont deux amies d'enfance, le mariage de l'une d'elle va-t-il les séparer définitivement ? Et pourquoi ?

#### ADULTE / ROMAN POLICIER

##### PIERGIORGIO PULIXI " LE CHANT DES INNOCENTS "

L'enfance où l'innocence n'a pas sa place ! Une enquête à découvrir, pourquoi ces enfants commettent-ils le pire ?

#### JEUNESSE / BANDE DESSINÉE

##### MURIEL ZÜRCHER « LES AUDITIONS N°1 »

Le rêve de deux amies férues de danse va-t-il pouvoir se réaliser, quand l'une d'entre elle n'a pas forcément le profil d'une danseuse, seul son amour pour la danse la pousse à tenter l'aventure.



## VIE CULTURELLE



Louisiane et de la Jamaïque avec autodérision.

Nous avons accueilli ce **jug band** à ses débuts, et c'est avec beaucoup de plaisir que les quatre jeunes femmes sont revenues à la salle du Temple samedi 17 février. Le quatuor a revisité le blues, le calypso, la musique de la



Samedi 21 mars, 16 choristes parmi les 54 de l'association Gospel Giving Singers (créée en 1997), ont interprété les grands classiques du Gospel devant un public qui a été invité à jouer lui aussi sa partition.



Credit photos concerts : Rico D'Rozario



### Temple du Ranc – Expos de l'été – Saison 7

L'élégante épure noire et blanche de ce lieu magique va, durant dix semaines, retrouver ses couleurs estivales. Celles que viennent y déposer, depuis 2018, les artistes sélectionnés par l'association Arts Présents.

Du 19 juin au 31 août, 5 trios d'exposants, soit 15 talents, offriront peinture, dessin, photo, sculpture... De quoi enchanter les regards !

**MARAKAY**  
**MUSICA LATINA !**  
SOIRÉE DANSANTE

Bachata - Kizomba - Salsa - Reggaeton - Merengue - Cha Cha - Samba

Avant-scène : démonstration de danse latine par les élèves du conservatoire Maurice André d'Alès

**SAMEDI 27 AVRIL**  
19h30 - Foyer communal

Concert - Entrée 12€ / Réservations conseillées au 06 51 76 62 93  
Assiette « latina » en supplément : 12€ / Buvette sur place

**MARAKAY** : Assiette « latina » à 12€ - sur réservation : Salsa - Tortillas - Jambon - Poivrons farcis - Gaspacho - Salade de haricots rouges - Patates douces en rondelles - Flan coco

**ACCA**

**Le 10ème concours de chiens rapprocheurs s'est déroulé les 2 et 3 mars derniers, dans une ambiance conviviale.**

De plus, nos cuisiniers ont préparé d'excellents repas, avec une organisation bien rodée. La soirée alligot de l'Aubrac a rempli le foyer avec une importante participation des habitants de la commune. Et notre DJ a su mettre une super ambiance. Le samedi, les chiens ont fait un très bon travail, et les juges et les spectateurs ont apprécié l'organisation ainsi que notre territoire de chasse. Malheureusement, le dimanche très pluvieux n'a pas favorisé l'épreuve...



Malgré cela, à l'heure du bilan, nous avons pu positiver et ne garder que le meilleur du week-end.

Marc Pierredon,  
Président de l'ACCA

**Prochains rendez-vous du RPI**

Après le carnaval au son de la batucada et au parfum de rougail saucisse qui a rassemblé plus de 150 participants à Gènerargues le samedi 2 mars dernier, les associations de parents d'élèves du RPI proposent un **Marché aux Fleurs et un vide grenier le samedi 20 avril à Mialet avec le Comité des fêtes de la commune.**

Nous aurons également le plaisir de nous retrouver le samedi 29 juin à Gènerargues pour la traditionnelle fête de fin d'année !

Tous ces événements sont ouverts à tous donc n'hésitez pas à nous rejoindre. Ils permettent de récolter des fonds pour financer les activités des écoles. Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à nous écrire à [assos.rpi@gmail.com](mailto:assos.rpi@gmail.com) ou à déposer vos dons dans la boîte aux lettres de l'école la plus proche de chez vous (ordre "Sou des écoles"). A bientôt !

Leslie pour les associations de parents d'élève

Crédit photo : Emilie Corgne



**Découvrez les bienfaits du massage aux pierres chaudes**

**Le massage aux pierres chaudes est un voyage d'où l'on revient apaisé.** Dès la première séance, ce massage : procure un sentiment d'harmonie, relaxe les muscles en profondeur, lutte contre le stress et la fatigue, génère une sensation de bien-être qui se prolonge longtemps après la séance.

Massage de 1h 55€ soit moins de 1 euro la minute de massage - Massage de 1h en étant adhérent 45€

- Massages de 30 minutes 35€ - Adhésion 15€ pour toute la famille - Vente de bons cadeaux à offrir pour la Fête des Mères, les anniversaires (montant de votre choix) - Offert un cocktail à l'Aloé Vera et la diffusion d'huiles essentielles pendant la séance.

Dates des prochains ateliers : Aquarelle lundi 13 mai 14h, mercredi 15 mai 10h et/ou 14h, mercredi 5 juin 10h et/ou 14h

Mosaïque mercredi 22 mai 10h et/ou 14h, lundi 3 juin 14h, mercredi 12 juin 10h et/ou 14h

Merci de confirmer votre présence : 06 61 73 84 45

Christel Delforge Nageotte,  
Présidente de l'association Essences de Vies



**Les Cévennes sont des terres de paysans**

**Une Loi d'Orientation Agricole est discutée actuellement, mais .... Pour quels agriculteurs ?**

C'est bien la question qui se pose. Après la colère agricole de ce début d'année, aucune réponse n'est apportée. Nombre de petits agriculteurs locaux sont inquiets, car le texte, tel qu'il est actuellement, ne répond absolument pas à leurs attentes, qui concernaient revenus et accès aux terres. D'abord, remarquons que rien n'est proposé comme aide aux petits producteurs, alors qu'en Italie ou en Espagne, ce sont des mesures mises en œuvre dans l'application nationale de la PAC.

Cette loi n'intègre pas les propositions de prix plancher pour les productions agricoles : aujourd'hui, les taux de marges, pour la plupart des



agro-industries, ont explosé jusqu'à 50 %. Cela, malgré la loi Egalim qui devait mieux équilibrer les revenus entre producteurs et distributeurs.

Ensuite, à l'heure où 10 000 exploitations disparaissent chaque année, la question centrale de l'accès aux terres est éludée.

De plus, la Chambre d'agriculture sera désormais le seul interlocuteur des candidates à l'installation,

alors que les associations qui ont l'expérience de cet accompagnement sont mises de côté.

Enfin, la loi introduit la « simplification des procédures », surtout pour des gros travaux so-disant urgents comme les méga bassines et les gros bâtiments d'élevage intensif, l'urgence à produire primant sur l'urgence environnementale.

Cette dernière mesure s'oppose tellement aux objectifs sociaux et environnementaux annoncés auparavant que ni le Conseil d'Etat ni un très grand nombre de parlementaires ne peuvent l'accepter .... Heureusement !

Jacqueline et Pierre Balvet,  
[ales-cevennes@attac.org](mailto:ales-cevennes@attac.org)

**Le Trio Italiano chante et joue pour les résidents de l'EHPAD de Labahou**



Notre amie et concitoyenne Viviana ALLOCCO, au sein de son TRIO ITALIANO produira son spectacle "IN BOCCA AL LUPO" pour notre Association AMOUS SOLIDARITE (association sur les communes de Gènerargues et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille)

La représentation aura lieu le samedi 1er juin prochain en soirée au foyer de Gènerargues.

Les recettes seront destinées à financer l'intervention de l'association Les Nezdocs de Saint Jean du Gard auprès des résidents de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées et

Dépendantes) de Labahou à Anduze. Les Nezdocs sont des clowns professionnels aux actions thérapeutiques, qui œuvrent en étroite liaison avec les équipes soignantes en improvisation dans les lieux de vie des bénéficiaires.

Amous Solidarité qui organise aussi le Téléthon en décembre de chaque année, souhaite ainsi par son soutien aux personnes âgées de Labahou, les remercier pour leur action régulière (confection de pâtisseries) en faveur de la recherche médicale. Certains(es) de ces résidents(es) sont d'anciens habitants de Gènerargues et Saint-

Sébastien-d'Aigrefeuille.

Le 1er juin lors de ce spectacle burlesque (en libre participation), avec fougue et fantaisie Viviana Allocco (chanteuse et comédienne) ainsi que ses musiciens Tiziana Valentini (chanteuse et musicienne) et Alexandre Roux (chanteur et guitariste) revisiteront le répertoire des chansons italiennes du 20ème siècle.

Une petite restauration sera proposée en complément et nous vous y attendrons nombreux avec impatience.

Marie-Jo Albrecht,  
Présidente d'Amous Solidarité

**Chroniques du Saint Seb**

**Une saison en chasse une autre. Avec le Printemps, le Saint Seb poursuit sa mue avec de petites améliorations qui viennent embellir notre lieu et qui nous permettent de mieux vous servir.**

Avec aussi une parenthèse coworking le Lundi de 09h00 à 17h00. Il est désormais possible de télétravailler au sein de votre lieu associatif : Aude et Sandrine vous proposent, en effet, de venir profiter de notre très bonne connexion Wifi en dégustant des boissons chaudes ou fraîches. Venez ainsi profiter d'une ambiance studieuse et motivante.

Votre restaurant enrichit également son offre d'épicerie avec des produits bien de chez nous : confitures, crème de marron, compotes, miel, bougies parfumées, huile d'olive, sirop de thym ...

Le Printemps, c'est enfin l'opportunité de profiter de nouveau des espaces extérieurs :

- Le 21 Juin pour la fête de la musique avec le groupe Chorus

Un concours de pétanque et d'autres surprises à des dates à définir frémissent dans nos têtes !!

Mais le Printemps, c'est avant tout la continuité avec nos déjeuners et goûters-jeux tous les Mercredis à l'attention de nos aînés. A ce titre, n'hésitez pas à venir partager vos recettes et savoir-faire culinaire : notre cuisine sera à votre disposition pour une escapade gastronomique qui nourrira leur plaisir de se retrouver.

L'équipe du Saint Seb.  
Contact pour les réservations : 0607656423  
Email : [lestseb@gmail.com](mailto:lestseb@gmail.com)

Facebook : Le Saint Seb / Instagram : [pmslesaintseb](https://www.instagram.com/pmslesaintseb)

Le nouveau conseil d'administration



## AGENDA

**Samedi 27 avril** : Soirée musique & danse latine avec le groupe Marakay, avant-scène par les élèves du conservatoire Maurice André d'Alès, à 19h30 au Foyer Communal – Assiette « latina » - Buvette sur place.

**Mercredi 8 mai** : Cérémonie commémorative à 11h devant le Monument aux Morts suivi d'un apéritif dans la Salle du Conseil.

**Dimanche 9 juin** : Élections européennes – Bureau de vote ouvert de 8h à 18h, à la Mairie, Salle du Conseil.

**Mercredi 19 juin** : 1ère Exposition de l'été d'Arts Présents à la Salle du Temple.

**Vendredi 21 juin** : Fête de la musique organisée par l'Office Municipal et Le Saint Seb avec le groupe Chorus Place de la Mairie.

**Samedi 29 juin** : Fête de fin d'année de l'association des parents d'élèves et du Sou des écoles à Générargues.

**Dimanche 14 juillet** : Fête Nationale, cérémonie au Foyer communal à 11h30 suivie d'un apéritif.

**Dimanche 28 juillet** : 6ème édition de la Randonnée céleste organisée par l'Étoile Cévenole et l'Office Municipal



### ETAT CIVIL

**Décès** : POMPELE Jacqueline le 15/01/2024

**Naissances** : LE GOADEC Gabriel, Alain le 29/01/2024

**Mariage** : VARIZAT Laure et RIMEIZE Benoît le 13/01/2024



### État de catastrophe naturelle, suite et fin...

**Pour rappel, la municipalité avait déposé une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle à la suite de la sécheresse de l'été 2022.**

Au printemps 2023, de nombreuses communes ont obtenu cette reconnaissance mais pas la nôtre. Aussi, un recours a-t-il été déposé l'été dernier. Sans nouvelles de la part des autorités compétentes, la municipalité a relancé la Direction des Sécurité de la Préfecture du Gard.



Celle-ci a confirmé courant mars le rejet de notre demande par le ministère de l'Intérieur du fait de leur non réponse :

*"[...] l'absence de réponse de l'administration à un recours administratif vaut décision implicite de rejet."*

Une fois de plus, le conseil municipal reste dans l'incompréhension de cette décision "courtelinesque".

### Première application de sécurité des femmes

App-Elles est une application gratuite destinée aux victimes et témoins de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement, de jour comme de nuit, à pied ou dans les transports.



**App-Elles®**

Alertier, En Parler, Agir !

Six façons de déclencher l'alerte sont possibles, notamment pour les personnes en situation de handicap qui

ne peuvent appeler à l'aide ou parler.

Vous y trouverez des fiches conseil, des lignes d'aide, diverses informations, des chats en ligne, tout cela en fonction de votre lieu géographique. App-Elles a été conçue par Diariata N'Diaye, artiste et militante française engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Très engagée également dans ce combat, Alexandra Lamy marraine de Diariata N'Diaye a publié pour la soutenir une vidéo visible sur YouTube #App-Elles : L'application de sécurité pour les #femmes à partager sans modération. Nous sommes toutes concernées, alors téléchargez App-Elles et faites-la connaître partout où vous le pouvez.



### Une appli appréciée !

La municipalité utilise l'application PanneauPocket depuis septembre 2021 pour vous tenir au courant de toute l'actualité locale. **Vous êtes à présent 364** à avoir téléchargé PanneauPocket ! Merci de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

### Infos utiles

**Couture Le Dé à Coudre** : tous les jeudis de 14h à 18h en mairie, salle du Conseil

**Gymnastique douce du CCAS** : tous les mardis de 11h à 12h au Foyer communal

**Gymnastique la Santoline** : tous les mardis de 19h à 20h au Foyer communal (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

**Karaté** : lundi de 19h30 à 21h et jeudi de 19h30 à 21h au Foyer communal / téléphone : 06 11 16 73 48

**Bibliothèque municipale** : ouverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h

Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr / téléphone : 04 66 24 14 91

**CCAS** : ccasdesaintsebastien@gmail.com

**Mairie - horaires d'ouverture au public :**

Lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h / Mardi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30 / Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h / Vendredi de 9h à 12h30

**Tél** : 04.66.61.70.84 - **mail** : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

**Site internet officiel de la Mairie** : www.mairiedesaintsebastien.fr

**Retrouvez toutes les infos de votre commune sur l'appli PanneauPocket.**

**Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille**

**Directeur de la rédaction :**  
Guy Manificier

**Secrétaire de rédaction :**  
Myriam Ouali

**Rédaction :**  
Dominique Bernard, Nelly Canonge, Christine Capliez, Ségolène Dumas, Guy Manificier, Myriam Ouali, Alice Sévenier

**Relecture :**  
Christine Biagi, Nelly Canonge

Journal tiré à 300 ex.